



Hier, une nouvelle fois, les personnels de notre établissement ont fait preuve d'un grand professionnalisme en réintégrant, en présence des ERIS (équipe régionale d'intervention et de sécurité), une quarantaine de nos « clients » qui refusaient de réintégrer leurs cellules à la suite du 1^{er} tour de promenade.

C'est vers 15H10 sur la MAH2 (Maison d'arrêt homme 2) qu'ils ont débuté leur mouvement collectif en présentant des revendications plus rocambolesques les unes que les autres à l'instar de ce WE : une détention trop stricte, pas assez d'activités, la possibilité d'obtenir une audience avec les chefs à leur bon vouloir version « **OPEN HOUSE** », et l'essentiel : la possibilité de cantiner des **TENDERS** !... **Une liste de courses hallucinante voire choquante !!!**

OUI, il y'a forcément des restrictions dans un lieu de privation de liberté (c'est un peu le principe de base) et un règlement à respecter, AUTREMENT cela se nomme l'ANARCHIE !

Vers 18H30, les agents et les ERIS ont mis un terme à ce mouvement collectif ou peut-on dire aussi « **cette fête à NeuNeu** » démontrant une énième fois leur professionnalisme et leur sang-froid, toujours dans la solidarité, et cela 4 jours seulement après le dernier mouvement collectif de ce Week-end.

Le Bureau Local **UFAP-UNSa Justice FELICITE** l'ensemble des personnels présents sur l'incident. Nous avons une pensée particulière pour les agents et gradés de la MAH2 qui, depuis plusieurs jours, entre mouvements collectifs répétés et l'agression de nos deux collègues, sont impactés de plein fouet et font face avec force et abnégation...

SOLIDARITE ET FIERTE !!!

L'**UFAP UNSa Justice EXIGE** le transfert des détenus à l'origine du mouvement collectif, nous savons dès à présent que l'un d'eux a été transféré directement dans la soirée...

Au-delà des transferts, il nous faudra réfléchir à une prise en charge adaptée de certains profils de détenus, comme nous l'avions envisagé lors du COPIL sur la prévention des violences.

Le Bureau Local **UFAP UNSa Justice DEMANDE** qu'une fouille sectorielle de la MAH2 soit effectuée dans les plus brefs délais.

L'UFAP UNSa Justice, une Présence Quotidienne...

Le Bureau Local **UFAP-UNSa Justice.**